



**Fiche de poste**  
**Agent technique en apprentissage**  
au sein de la régie technique de l'établissement

**Statut**

Contrat d'apprentissage à partir de la rentrée 2019. Durée à convenir.

**Le Parc national des Cévennes**

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km<sup>2</sup>. Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 109 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

**Positionnement du poste/stage au sein du Parc national des Cévennes**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il compte 75,5 postes (en équivalent temps plein) au 31 décembre 2018.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

**La régie technique est composée de 3 personnes rattachées à la direction.**

L'agent technique est placé sous la responsabilité des adjoints techniques de la régie et l'autorité hiérarchique de la secrétaire générale.

Il est basé à Florac-Trois-Rivières (48) au siège du Parc national.

**Le secrétariat général** rassemble 9 agents administratifs. Il en a charge notamment :

- la gestion budgétaire et financière,
- la gestion du personnel,
- la gestion du patrimoine mobilier et immobilier,
- le secrétariat des instances délibératives, consultatives et représentatives du personnel,
- la gestion des achats,
- l'informatique.

### **Missions liées au poste**

Les missions de l'agent technique sont les suivantes :

- **Entretien des espaces naturels et des sentiers :**
  - travaux d'entretien de milieux naturels (débroussaillage, élagage...),
  - entretien courant des sentiers et des berges (débroussaillage, élagage, nettoyage des chemins...),
  - travaux d'entretien ponctuel (restauration de murs de soutènement, dallage ou comblement),
  - pose des panneaux signalétiques et réglementaires,
  - participe à la conception et à la réalisation de passerelles et ouvrages,
  - entretien de matériels professionnels,
  - petit tronçonnage/bucheronnage,
  - rédaction de fiches de compte-rendu d'activité, suivi du planning prévisionnel des chantiers.
- **Activités annexes**
  - petits travaux de maçonnerie, menuiserie, génie civil, peinture,
  - travaux d'entretien et de petite restauration de bâtiments.
- **Relations fonctionnelles**
  - Internes :
    - avec les agents du secrétariat général,
    - les délégués territoriaux,
    - l'ensemble des personnels de l'établissement.
  
  - Externes :
    - les habitants,
    - les entreprises.

Le poste requiert de nombreux déplacements au sein du Parc national des Cévennes.

### **Qualités recherchées**

- Respect impératif des mesures de sécurité,
- Goût pour la polyvalence,
- Sens pratique,
- Dextérité, habileté,
- Aptitudes au travail en équipe,
- Ecoute et sérieux,
- Autonomie,
- Sens du relationnel.

### Diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Formation en espaces verts appréciée,
- Permis de conduire B,
- Procédures et consignes de sécurité,
- Techniques d'entretien des sentiers,
- Sensibilité naturaliste,
- Maniement d'outils, coupe de bois,
- Respect de procédures (sécurité),
- Techniques du bâtiment (maçonnerie, menuiserie...).

### Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae :

- **par courriel avec accusé de réception à : [carine.thomas@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.thomas@cevennes-parcnational.fr)**
- ou, le cas échéant, par courrier adressé à :

Mme la Directrice de l'établissement du Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

La sélection des candidats se fera sur dossier et après un rendez-vous avec le secrétariat général qui aura lieu au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières. Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale, Tél. 04 66 49 53 28 / [celine.billault@cevennes-parcnational.fr](mailto:celine.billault@cevennes-parcnational.fr)